

**Participants :**

Rozenn BERNARD  
Annie LECHAT

Directrice Territoriale Déléguée - PE  
Assistante Administrative DT

Claude GUYON

CFTC

Bernard METZLER

Solidarité Nouvelle face au Chômage

LE GOHIC Gwenaëla

Association SEB 35

Antoine YON  
PERALDI Mathilde  
BOUDESOCQUE Carolane

Tandem un parrain pour l'emploi  
Tandem un parrain pour l'emploi  
Tandem un parrain pour l'emploi

**Excusée :**

Yvonne FONTAINE

CGT-FO

## 1 – ZOOM TERRITORIAL – statistiques à fin avril 2016

Présentation du document statistique

## 2 – Plan des 500 000

**Mme BERNARD** rappelle que ce plan a été initié par le gouvernement.

La Région pilote le dispositif et Pôle Emploi intervient en tant que prescripteur et acheteur des formations

La convention de partenariat Pôle emploi- Région a été signée

L'objectif régional (Région + Pôle emploi) étant de 47 000 formations collectives ou individuelles

Dans ce chiffre, sont également compris les contrats de professionnalisation, les VAE et les accompagnements à la création d'entreprise.

A fin de la semaine 22 : le nombre de personnes entrées en formation était de 2444 dont 1526 formations individuelles et 918 formations collectives

Le nombre d'entrées en formation est de 8250 pour un objectif total de 11854 pour Pôle Emploi Bretagne

**Mme BERNARD :**

Des informations sont consultables sur le site du Conseil Régional : calendriers des événements divers dont des ateliers d'informations, forum de formation...

cf. documents remis en séance

**SEB 35** : comment l'information est-elle diffusée auprès des DE

**Mme BERNARD** : par mails, SMS, courrier.. ;

**TANDEM** : l'exploratoire est-il associé

**Mme BERNARD** : oui il est présent.

### 3 - QUESTIONS DIVERSES

Accueil sur RV : retour d'enquête de l'Association TANDEM

Monsieur YON indique qu'il s'agit d'une enquête nationale et qu'il n'a pas encore les résultats – à remettre à l'ODJ du prochain comité de liaison.

**Mme BERNARD** rappelle la nouvelle organisation de l'accueil sur RV mise en place depuis le 25 janvier

Quelques chiffres : le nombre d'entretiens individuels est en augmentation de 30 % (physique, téléphonique ou via internet)

**SNC** : se pose la question du délai entre l'inscription et le premier entretien

**Mme BERNARD** :

Le délai d'entretien suite à la 1<sup>ère</sup> inscription est d'environ 20 jours sachant que ce RV est consacré uniquement à poser le diagnostic et à la recherche d'emploi.  
Le dossier d'indemnisation a été normalement traité en amont.

Dans le cas d'une réinscription, le délai de RV est variable

**Autres questions :**

**CFTC** : concernant les prestations, il semble que les DE subissent des pressions pour la reprise d'emploi ;

**Mme BERNARD** : le dispositif « ACTIVEEMPLOI » confié à un prestataire externe a pour objectif d'accélérer le retour à l'emploi de DE qui ont été identifiés au préalable comme proches de l'emploi.

Cette prestation dure 4 mois et a vocation à accélérer le retour à l'emploi du DE.

**CFTC** : attention à être vigilant aux dérives. Il faut que ce soit bien expliqué au DE

**Mme BERNARD** : Le DE qui n'est pas satisfait peut prendre contact avec son conseiller référent.

**SEB 35** : peut-on avoir des infos sur le nombre de PMSP (ex EMT)

**Mme BERNARD** : propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CL

**SNC** : pour les contrats aidés, quel est le suivi ? Est-ce que Pôle Emploi vérifie que l'employeur tient ses engagements d'accompagnement

**Mme BERNARD** : pendant le contrat, Pole emploi n'effectue pas de contrôle. Un entretien de bilan est réalisé à l'issue du contrat pour mettre à jour le profil du DE et identifier les actions à mettre en place.

C'est un suivi de la personne, pas de l'entreprise. Il s'agit de voir si la personne a besoin d'un accompagnement supplémentaire, besoin de formation.

Il s'agit d'un entretien diagnostic avec le DE pour déterminer la modalité de suivi (guidé, renforcé) la plus adaptée

**TANDEM** : peut-on avoir un retour sur le service civique

**Mme BERNARD** : plusieurs personnes ont retrouvé un emploi en cours de service civique

A Pôle emploi, le travail confié consiste à accompagner les DE à l'utilisation des outils numériques

Le Service RH de Pôle emploi a mis en place un suivi de ces personnes, en relation avec le service de recrutement national du service civique.

**TANDEM** : par qui est dispensée la prestation ACTIVEMPLOI

**Mme BERNARD** : par différents prestataires : Pôle emploi désigne 1 mandataire chargé de choisir plusieurs Organismes agréés (CLPS ...)

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.

**Prochain comité de liaison : septembre (date à définir)**